

491451-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'installation de transformateurs – 09 TEICH – Intégration du transformateur T1 de la centrale du TEICH

OJ S 135/2026 16/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services - Fournitures - Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: HYDROSTADIUM SA

Adresse électronique: stephanie.lamiri@hydrostadium.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: 09 TEICH – Intégration du transformateur T1 de la centrale du TEICH

Description: Les prestations à réaliser par le Titulaire consistent en la déconnexion du transformateur T1 actuel de l'usine du TEICH (6,5 MVA 6/63kV), le raccordement électrique du transformateur neuf (7 MVA 6/63kV) ainsi que les modifications du contrôle commande associées. Les prestations à réaliser par le Titulaire consistent principalement en : - La dépose et le stockage temporaire sur le site de la centrale du TEICH du transformateur existant T1 (sur bac de rétention amovible) ; - La mise en conformité et application des mesures de prévention vis-à-vis du risque incendie conformément à la norme NF C13-200 en vigueur ; - L'interfaçage électrique BT, HTA et HTB du nouveau transformateur (rénovation des liaisons, remplacement d'un relais de protection, ...) ; - La réalisation des essais de mise en service (y-compris rédaction des fiches d'essais); - La réalisation et la mise à jour des schémas électriques « conformes à exécution » CAE de la nouvelle installation et leur intégration dans le jeu de plans existant - La livraison de la documentation d'étude associée à l'affaire. - La réalisation des études de dimensionnement des nouveaux équipements pour les travaux décrits dans ce document : Cette liste est non exhaustive. Le périmètre total sera décrit dans un cahier des charges qui sera joint au dossier de consultation, transmis uniquement aux candidats présélectionnés à l'issue de cet appel à candidatures.

Identifiant de la procédure: d22f6769-3af9-41f9-a011-cbc3648e2027

Identifiant interne: AVIS026454

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124-3 et des articles R. 2124-4 ainsi que des articles R. 2161-21 et suivants du CCP, avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142-15, R2142-16 et R. 2142-18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection Autre. HYDROSTADIUM se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de(s) offre(s) initiale(s), sans négociation (article R. 2161-23 du CCP).

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 51111300 Services d'installation de transformateurs

Nomenclature complémentaire (cpv): 31170000 Transformateurs, 45317200 Travaux d'installation électrique de transformateurs

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Ariège (FRJ21)

Pays: France

Informations complémentaires: Centrale du TEICH - Commune d'AX LES THERMES (09)

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Modalités de candidatures : pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com> - Demande d'information AVIS026454 tel qu'identifié à l'article 2 1Procédure - Identifiant interne, et rattacher les documents demandés. Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'autoréférencier depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Candidatures en Groupement : HYDROSTADIUM accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'HYDROSTADIUM. Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux:

Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque candidat doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 09 TEICH – Intégration du transformateur T1 de la centrale du TEICH

Description: La prestation concerne : . - La dépose et le stockage temporaire sur le site de la centrale du TEICH du transformateur existant T1 (sur bac de rétention amovible) ; - La mise

en conformité incendie et environnement par modification de la fosse existante de rétention : effectuer les adaptations de la fosse actuelle pour mise en œuvre d'un bac de rétention métallique GAC avec dispositif coupe-feu, caillebotis et évacuation d'eau de pluie à travers une cartouche filtrante ; éventuellement, une solution permettant de réduire les coûts de mise en conformité incendie et environnement sera à proposer et mettre en œuvre ; - L'interfaçage électrique BT, HTA et HTB du nouveau transformateur ; - Le remplacement des câbles BT du transformateur conformément aux règles d'installation dans un poste HTB ; - Le remplacement des câbles d'évacuation d'énergie HTA du transformateur conformément aux règles d'installation dans un poste HTB (en tranche conditionnelle) ; - La mise en conformité des réducteurs de mesure homopolaire transformateur T1 ; - La rédaction de ses fiches d'essais ; - La réalisation des essais de mise en service ; - La réalisation et la mise à jour des schémas électriques « conformes à exécution » CAE de la nouvelle installation et leur intégration dans le jeu de plans existant. Ne sont pas traitées dans le présent document les études concernant la fabrication, le transport et la mise en loge du nouveau transformateur d'évacuation d'énergie T1. Toutes modifications logicielles de type automate, relais de protection et de supervision sont hors périmètre de la prestation.
Identifiant interne: BPM026455

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nature complémentaire du marché: Fournitures

Nature complémentaire du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 51111300 Services d'installation de transformateurs

Nomenclature complémentaire (cpv): 31170000 Transformateurs, 45317200 Travaux d'installation électrique de transformateurs

Options:

Description des options: TC1 : Participation aux essais d'ensemble (tarif unitaire à la journée) : le Titulaire chiffrera ici le coût journalier d'un électricien pour participation aux essais d'ensemble, incluant la réalisation d'un contrôle par thermographie infrarouge; TC2 : Remplacement des câbles HTA évacuation d'énergie : conditions de levée de la TC2 : mauvais isolement des câbles électriques ou câbles existants non utilisables (trop court); TC3 : Fourniture de TC Bushing max de I : le Titulaire chiffre le coût de la fourniture, pose et raccordement de 3 TC Bushing y compris leurs boîtes d'essais; TC4 : Reprise de têtes de câbles HTA : le Titulaire chiffre en BPU la reprise de têtes de câbles HTA côté transformateur; TC5 : Fourniture d'un kit de malt pour consignation HTA/HTB du transformateur : Le Titulaire chiffre en tranche conditionnelle le dimensionnement et fourniture d'un nouveau kit d'équipement de MALT et court-circuit. PSE : une solution permettant de réduire les coûts de mise en conformité incendie et environnement sera à proposer.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Ariège (FRJ21)

Pays: France

Informations complémentaires: Centrale du TEICH - Commune d'AX LES THERMES (09)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 10 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Cette déclaration est à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous traitants présentés, Le candidat doit remettre un extrait du registre pertinent, datant de moins de 3 mois, tel qu'un extrait Kbis, ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat. Ce document est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Si le candidat est en redressement judiciaire, il doit justifier qu'il bénéficie d'un plan de redressement (art. 2 de l'ordonnance n°2020738 du 17 juin 2020). Pour cela, le candidat devra remettre une attestation sur l'honneur (art. R. 2143-3 du CCP), le candidat doit fournir les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Ces certificats sont à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : 1) déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; 2) bilans ou extraits de bilan, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi; 3) déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents : Le candidat et les membres du groupement doivent fournir les attestations d'assurance Responsabilité Civile et Responsabilité Civile Décennale. Nous demandons également de décrire la nature des dommages et le montant des garanties. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents exigés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): Le candidat, ou chaque cotraitant dans le cadre d'un groupement d'entreprises, doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 derniers exercices disponibles supérieur à une fois et demi le montant de sa part de marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : Le candidat peut faire appel à de la sous-traitance pour justifier de ces capacités, et pour cela : - Il devra apporter la preuve de la capacité dudit sous-traitant - Il s'engage à répondre à la consultation avec ce dernier si sa candidature est retenue et exécuter le marché avec ce dernier s'il est attributaire. Pour apprécier leur capacité technique et professionnelle, les candidats, ou chaque membre des groupements momentanés d'entreprises candidats, fournissent les renseignements ou documents suivants : 1) Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis dans le domaine de l'hydroélectricité au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Des descriptions ou photographies des fournitures ; Les candidats fourniront également les références significatives des sous-traitants / fournisseurs retenus dans le cadre du projet ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Le candidat doit disposer de ses propres ressources humaines et être capable de répondre à la demande sans faire appel à la sous-traitance au-delà du premier rang ; 3) L'indication des techniciens ou des organismes techniques, intégrés ou non au candidat, en particulier des responsables du contrôle qualité ; 4) Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ; 5) La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Le candidat ou les membres du groupement d'entreprises candidat doivent notamment disposer d'un bureau des méthodes et doivent rédiger les procédures d'intervention et d'essais ; 6) L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché ; 7) Taux de fréquence d'accident pour les 3 dernières années calculé selon la formule imposée suivante :
$$\text{Taux de fréquence (TF)} = (\text{nb des accidents avec arrêt de travail} / \text{heures travaillées}) \times 1\,000\,000 \text{ sur une période de 12 mois.}$$
 Ce taux de fréquence devra prendre en compte l'ensemble des prestations tous clients confondus réalisés sur l'année de référence par la ou les agence(s) qui prendra/prendront en charge ce marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): le candidat ou ses sous-traitants doivent être techniquement compétents sur les domaines suivants : - Le bureau d'étude du candidat devra apporter la preuve de son savoir-faire dans les domaines de la conception et du dimensionnement des éléments suivants : Matériels électriques associés aux réseaux HTA et BT (études de courants de court-circuit, dimensionnement de câbles ...), et réalisation de schémas électriques ; - Travaux de manutention, transport de matériel lourd (transformateur) ; - Travaux de construction, de livraison, d'installation et de mise en service de postes HTA et HTB ; - Travaux de génie civil associés à l'installation de postes HTA, HTB et/ou de transformateurs de puissance ; - Travaux de tirage de câbles HTA / CC et raccordement d'appareils HTB ; - Travaux d'adaptation d'armoires de CC ; - Le bureau d'étude, interne et/ou externe du candidat doit rédiger les procédures de montage, d'essais relatives à la mise en service de transformateur de puissance (y compris la partie contrôle commande).

Qualifications Le candidat ou les membres des groupements momentanés d'entreprises candidats devront posséder une qualification professionnelle reconnue. Le personnel intervenant ou une partie de celui-ci devra posséder une qualification professionnelle dans le domaine de l'ingénierie et la mise en service de systèmes électrotechniques et électriques associée aux travaux de montage de transformateurs et de travaux associés aux circuits électriques (HTB, HTA & BT). Pour permettre de juger de sa capacité technique, le candidat

devra justifier et fournir tous les éléments permettant l'appréciation de ses capacités pour chacun de ces domaines et d'une liste de références dans les domaines concernés et des installations hydroélectriques. Sécurité Le candidat ou les membres des groupements momentanés d'entreprises candidats présentent tous les éléments permettant d'évaluer leur niveau de sécurité : les procédures de sécurité et les bonnes pratiques en phase de fabrication et en phase de montage. Environnement Le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur indiquant qu'elle et ses dirigeants n'ont pas été condamnés au titre de non-respect du code de l'environnement français au cours des 3 dernières années. Les candidats devront soit apporter la preuve qu'ils ont engagé une démarche auprès d'un organisme habilité pour la mise en place d'un système de Management intégré santé et sécurité au travail et environnement en fournissant, soit une attestation de l'organisme justifiant de l'obtention de la certification, soit une attestation d'adhésion à un organisme délivrant la certification, avec un engagement à obtenir la certification au plus tard à l'attribution du marché. Les systèmes de Management sécurité/santé/ environnement des entreprises intervenantes devront être des systèmes mis en place par des organismes tels que VCA; SCC; MASE; ISO 45001 ou autres organismes établis dans un des états membres de l'UE et donnant des garanties équivalentes. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Après analyse des critères de capacités techniques des candidats, seuls les candidats ou groupement momentanés d'entreprises candidats recevables seront notés selon les modalités suivantes. Au minimum, 3 candidats, et au maximum 5 candidats individuels ou groupements momentanés d'entreprises, seront présélectionnés sur le dossier de candidature. Seuls les opérateurs économiques présélectionnés recevront le dossier de consultation et seront admis à remettre une offre. Les candidatures seront appréciées au regard de critères de sélection : La capacité technique sera évaluée par l'attribution d'une note technique établie sur la base du dossier de candidature remis par l'entreprise et selon les critères et modalités précisées ci-dessous [chaque critère technique recevra une note de 1 à 5 (1: insuffisant; 2: passable; 3: satisfaisant; 4: très satisfaisant; 5: excellent)]: Le candidat devra apporter la preuve de son savoir-faire dans les domaines suivants : - (Pondéré 1,5) Calculs et dimensionnements dans les domaines : électrotechnique domaine HTB, HTA, BT; un poste de transformation HTA /HTB, contrôle commande dans l'industrie, en respectant les normes et règles « IEC », « UTE », « AFNOR » et « EN » en vigueur à la date de base des conditions économiques du contrat; - (Pondéré 2) Fourniture, mise en œuvre et mise en service du matériel HTB/HTA/BT/contrôle commande y compris dispositif de protection incendie d'un poste de transformation HTA/HTB et d'un groupe de production hydroélectrique, - (Pondéré 1) Élaboration de dossiers complets composés de schémas électriques complets sous CAO, nomenclatures et notice d'utilisation; - (Pondéré 1,5) Dimensionnement, fourniture et mise en œuvre de câblage, interconnexion HTB /HTA/BT/communication inter-automate/mesures et capteurs/instrumentations diverses dans le domaine de la production hydraulique; - (Pondéré 2) Capacité à gérer la sécurité, le domaine administratif et légal en phase chantier; - (Pondéré 1) Capacité à traiter et à superviser un transport sur un cheminement et dans un environnement complexe; - (Pondéré 1,5) Capacité à gérer et superviser des travaux d'adaptation de génie civil. Chaque candidat ou chaque membre du groupement d'entreprises candidat devra fournir tous les éléments qui permettront de juger de sa capacité. Enfin, si une ou plusieurs fiche(s) d'évaluation prestataires ont été réalisées au sein d'Hydrostadium et/ou au sein du groupe EDF sur les 3 dernières années, le candidat obtiendra 0 point si au minimum une de ses FEP a obtenu une note inférieure à 50 % et 1 point si aucune des notes obtenues n'est inférieure à 50 %. En cas

d'absence de FEP, le candidat obtiendra la moyenne des notes obtenues par les autres candidats (pondéré à 2).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Critère prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les candidats devront apporter la preuve qu'ils ont engagé une démarche auprès d'un organisme habilité pour la mise en place d'un système de Management intégré santé et sécurité au travail et environnement en fournissant, soit une attestation de l'organisme justifiant de l'obtention de la certification, soit une attestation d'adhésion à un organisme délivrant la certification, avec un engagement à obtenir la certification au plus tard à l'attribution du marché. Les systèmes de Management sécurité, santé et environnement des entreprises intervenantes devront être des systèmes mis en place par des organismes tels que VCA; SCC; MASE; ISO 45001 ou autres organismes établis dans un des états membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes.

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: Une garantie de restitution d'acompte pourra être exigée.

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 07/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non
Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Financement sur ressources propres. Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE, ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: HYDROSTADIUM SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: HYDROSTADIUM SA

Organisation qui traite les offres: HYDROSTADIUM SA

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: HYDROSTADIUM SA

Numéro d'enregistrement: 43828966200035

Département: Service achats

Adresse postale: 22 avenue des vieux Moulins

Ville: ANNECY

Code postal: 74000

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

Point de contact: Madame Stéphanie LAMIRI

Adresse électronique: stephanie.lamiri@hydrostadium.fr

Téléphone: 0033658276628

Adresse internet: www.hydrostadium.com

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Profil de l'acheteur: <https://pha2.edf.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Numéro d'enregistrement: 17730111600238

Adresse postale: 51 rue Sommeiller, BP 2321 BP 2321

Ville: ANNECY

Code postal: 74011

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

Point de contact: greffe du tribunal

Adresse électronique: tj-annecy@justice.fr

Téléphone: +33450101698

Adresse internet: <https://www.cours-appel.justice.fr/chambery/coordonnees-horaires-sauj-dannecy>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 194be6aa-1c8a-4078-891b-7e9058c470fc - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 15/07/2026 09:49:31 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 491451-2026

Numéro de publication au JO S: 135/2026

Date de publication: 16/07/2026